



Rectorat

DES n° 11 - 2026

Affaire suivie par : Nathalie SAINJON

Le Recteur de la région académique Centre-Val de Loire
Recteur de l'académie d'Orléans - Tours
Chancelier des universités

21, Rue Saint Etienne
45043 Orléans Cedex 1

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L 822-1 et R 822-10 et suivants ;
- VU** le décret n° 2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;
- VU** l'arrêté du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- VU** l'arrêté rectoral n°10 du 06 février 2026 proclamant les résultats des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours, présidé par le recteur ou par son représentant, est constitué ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'Etat choisis au sein des administrations régionales

Titulaires

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Centre-Val de Loire ;

Monsieur Cédric AVRIL, proviseur du lycée agricole Le Chesnoy d'Amilly ;

Monsieur Yassine BAKHALLOU, chef du pôle développement des politiques sportives à la délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et au sport ;

Monsieur Ludovic PASCO, responsable de la division expertise-partenaires à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire ;

Madame Perrine PIERSON, conseillère action culturelle et territoriale, en charge de l'éducation artistique et culturelle à la direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Le chef de la division de l'enseignement supérieur du rectorat.

Suppléants

Le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation ;

Monsieur Sébastien FELICI, directeur de l'AgroCampus de Tours-Fondettes ;

Monsieur Gaëtan MELÉ, chef du pôle certification, formation, emploi à la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

Monsieur Jean-Philippe LABORIE, adjoint au responsable de la division expertise-partenaires à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire ;

Madame Hélène GLAIZES, conseillère action culturelle et territoriale à la direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Un agent de la division de l'enseignement supérieur du rectorat.

B – Représentants élus des étudiants

Titulaires

| | |
|----------------------------|--|
| Monsieur Nathalia RENAUDIN | Contre la précarité : solidaires, FEUTRE, SET et UE |
| Madame Lisa CORDAT | FSE-EMF : un CROUS pour tous |
| Monsieur Zouheir MARZOUK | FSE-EMF : un CROUS pour tous |
| Monsieur Jean BROTONS | Bouge ton CROUS avec l'AGATE et tes associations étudiantes pour lutter contre la précarité étudiante ! |
| Madame Fatima-Zohra JABRI | Active ton Crous |
| Madame Mark BONMARTY | Le poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes contre la précarité, l'extrême droite, le génocide à Gaza |
| Monsieur Gabin DESBREE | Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tout.te.s (UNEF, Coordo, RS) |

Suppléants

| | |
|--------------------------|--|
| Madame Cheyenne BIROT | Contre la précarité : solidaires, FEUTRE, SET et UE |
| Madame Roxane BEEN | FSE-EMF : un CROUS pour tous |
| Monsieur Yassine BOLARD | FSE-EMF : un CROUS pour tous |
| Madame Zoé DUPUY | Bouge ton CROUS avec l'AGATE et tes associations étudiantes pour lutter contre la précarité étudiante ! |
| Monsieur Keynane RAYALEH | Active ton Crous |
| Monsieur Mathys FOURNIAU | Le poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes contre la précarité, l'extrême droite, le génocide à Gaza |
| Madame Elodie BEDU | Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tout.te.s (UNEF, Coordo, RS) |

C – Représentants des personnels ouvriers et administratifs

Titulaires

Monsieur Kamal BOUAJAJ CGT

Monsieur Fabrice HAUCHÈRE CGT

Madame Sylvie BOITARD CGT

Suppléants

Monsieur Philippe BRIN CGT

Monsieur Eric RIAUDEL CGT

Madame Valérie COUILLEBAULT CGT

D - Présidents ou directeurs d'établissements d'enseignement supérieur

Titulaires

Madame Véronique ABASQ, vice-présidente en charge de la santé, du handicap et de l'accompagnement social des étudiants de l'université de Tours ;

Monsieur Sébastien RINGUÉDÉ, vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

Suppléants

Monsieur Alexis CHOMMELOUX, vice-président en charge de la vie de campus et de la culture de l'université de Tours ;

Monsieur Jérôme FORTINEAU, directeur des formations et de la vie étudiante de l'INSA Centre-Val de Loire.

E – Personnalités représentant les communes

Titulaires

Madame Fanny PICARD, conseillère municipale de la ville d'Orléans ;

Monsieur Franck GAGNAIRE, adjoint au maire de la ville de Tours.

Suppléants

Monsieur Florent MONTILLOT, adjoint au maire de la ville d'Orléans ;

Monsieur Thierry LECOMTE, adjoint au maire de la ville de Tours.

F – Personnalités désignées en raison de leur compétence

Madame Valérie BARON, proviseure du lycée Benjamin Franklin d'Orléans ;

Monsieur Bruno DI NALLO, proviseur du lycée Jean Zay d'Orléans ;

Maitre Aziz SMIRA, avocat au barreau d'Orléans ;

Madame Malika BOUAYADI, présidente de la Confédération Nationale du Logement (CNL) Orléans-Nord de Loire.

G - Représentants de la région

Titulaire

Madame Anne BESNIER, vice-présidente du conseil régional du Centre-Val de Loire

Suppléante

Madame Gaëlle LAHOREAU, vice-présidente du conseil régional Centre-Val de Loire.

Article 2 :

Le contrôleur budgétaire en région Centre-Val de Loire est invité à titre consultatif.

Article 3 :

Le directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 02 mars 2026

Jean-Philippe AGRESTI

Pour le recteur et par délégation
le secrétaire général adjoint de l'académie,
directeur de l'administration générale
et de l'enseignement supérieur
Cédric MONLUN